

# LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 77

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2016 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,24 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,24 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication de décembre 2015.

## Avis divers

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet dédié à l'adresse suivante : [www.plu-trilport.fr](http://www.plu-trilport.fr)

**PREFET DE SEINE-ET-MARNE**

**PREFECTURE**

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES SERVICES DE L'ETAT**

**POLE DU PILOTAGE DES PROCEDURES D'UTILITES PUBLIQUES**

**SECTION PREVENTION DES RISQUES INDUSTRIELLES**

**NEWSPRINT**

Par arrêté préfectoral n° 16/COSEC/C035 du 18 mai 2016, la société

est autorisée à exploiter une imprimerie OFF-SET situés 1 boulevard d'Italie sur le territoire de la commune de LIEUSANT (77127).

L'arrêté énumérant les prescriptions auxquelles l'installation est soumise pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers qu'elle serait susceptible d'entraîner, peut être consulté, en mairie de LIEUSANT, en Préfecture de Seine-et-Marne (Direction de la Coordination des Services de l'Etat - 77010 Melun cedex) aux jours et heures d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site Internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne (<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/>) ou être adressé sur simple demande.

## Enquête publique

**COMMUNE DE TRILPORT**

**AVIS AU PUBLIC**

**ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté n°2016-0030 en date du 29 avril 2016,

Le Maire de la commune de TRILPORT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique préalable à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme communal.

A cet effet,

**Article 1er :** Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de PLU de la commune de TRILPORT, du **23 mai 2016 au 25 juin 2016 inclus**, soit pendant 34 jours consécutifs.

**Article 2 :** Monsieur Roger MALVY a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Melun et Madame Monique DELAFOSSE a été désignée commissaire enquêteur suppléant.

**Article 3 :** Les pièces du dossier et un registre d'enquête à facilitateurs non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de TRILPORT, pendant la durée de l'enquête, du 23 mai 2016 au 25 juin 2016 inclus :

**Le lundi de 8 h 30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**  
**Le mardi de 14h00 à 19h00**  
**Du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**  
**Et le samedi de 9h00 à 12h00.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de TRILPORT, 5 rue du Gal de Gaulle

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à la mairie de TRILPORT dès la publication du présent arrêté.

## Constitution de société

Par acte SSP en date du 03/05/2016, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

**SM AMENAGEMENT**

**Forme :** SASU

**Capital :** 1 500 euros

**Siège Social :** 1 AVENUE MOLIERE, 77150 MONTREUREAU FAULT YONNE

**Durée :** 99 ans

**Objet social :** Pose de pavés, dallage, maçonnerie générale.

**Cession d'actions et agréments :** Cession libre au conjoint, ascendant et les autres cas.

**Président :** M. KUPERLIJLIC Memiel demeurant : 1 avenue Mollière 77150 Montreureau-Fault-Yonne

Inmatriculation au RCS de MELUN.

Par acte SSP en date du 23/05/2016, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

**ZYNEAS**

**Forme :** SAS

**Capital :** 5000 euros variable de 5000 euros à 1000 000 euros divisés en 5000 actions

**Siège Social :** 64, rue de la Tour d'Auvergne, 77185 Lognes

**Durée :** 99 ans

**Objet social :** Conseil et service informatique

**Cession d'actions et agréments :** Cessions soumises à autorisation

**Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** tout actionnaire détenteur des actions Fondateur peut participer aux assemblées Fondateurs, tout actionnaire détenteur des actions Investisseurs peut participer aux assemblées Investisseurs.

**Président :** Monsieur Rodriquez Christian 64, rue de la Tour d'Auvergne 77185 Lognes

Inmatriculation au RCS de MEAUX.

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/04/2016 il a été constituée une société

**Dénomination sociale :**

**SAS VERAX TRANSPORT**

**Siège social :** 14 AVENUE DES VOSGES, 77270 VILLEPARISIS

**Forme :** SAS

**Capital :** 1000 Euros

**Objet social :** LE TRANSPORT DE VOYAGEURS (MTO)

**Président :** Mr JULIEN VERAX demeurant : 14 AVENUE DES VOSGES, 77270 VILLEPARISIS

Elu pour une durée de 99 années

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

**Durée :** 99 ans à compter de son inmatriculation au RCS de Meaux

## Divers

**société**

**AMEL COMFORT**

SASU au capital de 40 000 Euros

**Siège social :**  
Z.A.C. de Frey  
Rue Marguerite Pérey  
77610 FONTENAY-TRESEIGNY

RCS N° : 411 270 194 de MEAUX

L'AGE du 22 AVRIL 2016 a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.

Mention sera faite au RCS de MEAUX.

**GLOBAL PRINT PAPERS SARL**

siège social :  
au Capital de 8 000 Euros

**77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS**  
RCS MELUN 529 727 232

L'AGE du 19 mai 2016 a décidé :

• le transfert du siège social à compter du 1er juin 2016 au **8, avenue des Violettes 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS**

• l'extension de l'objet social à la construction/rénovation de bâtiments.

Mentions seront faites au RCS de MELUN.

**ESPACE EUROPA**

Société par actions simplifiée

Au capital de 173 250 €

**Siège social :** 5 allée Benjamin Franklin ZAE de la Hale Passart

**77710 Bré Comte Robert**  
Inmatriculée sous le n° 788 346 872 au RCS de Melun

La décision de l'associé unique du 2 mai 2016 a décidé de modifier : l'article 4-Objet » de la société.

La société a pour objet en France et dans tous pays : « commerce de véhicules neufs ou d'occasion, achat, vente, réparation et location de véhicules (sans chaudière), vente de pièces détachées, lubrifiant ».

Mention sera faite au RCS de Melun

**LES CADESTEAUX**

SCI au capital de 6097,96 euros

**Siège social :** 38 rue Grande

**77850 HERICY**  
RCS N° : 389 829 912 de MELUN

Suivant la délibération de L'AGE en date du 10 mai 2016,

Les associés après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quittance au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2015.

Mention sera faite au RCS de MELUN.

**FINANCES PUBLIQUES**

Par décision du Tribunal de Grande Instance de MELUN en date du 11/04/2016, la Directrice de la DNDI, domiciliée) 3 Avenue du Chemin de Presles SAINT MAURICE (94410), a été nommée) curateur de la succession vacante de **Madame GORCIA Paulette Veuve BANON**, décédée) le 21/01/2013 à Fobissy-en-Brie. Référence: 9938004266/SG2. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**FINANCES PUBLIQUES**

Par décision du Tribunal de Grande Instance de MELUN en date du 11/04/2016, la Directrice de la DNDI, domiciliée) 3 Avenue du Chemin de Presles SAINT MAURICE (94410), a été nommée) curateur de la succession vacante de **Monsieur BANNON Adrien**, décédée) le 16/12/2012 à Roissy-en-Brie. Référence: 9938004257/SG2. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

## Insertions diverses

**FINANCES PUBLIQUES**

La Directrice de la DNDI, 3 Avenue du Chemin de Presles, 94410 SAINT MAURICE, curateur de la succession vacante de **Madame Ginette Annick THOMINET**, décédée) le 17/11/2014 à MEAUX (77) a établi le compte de la succession, qui sera adressé ultérieurement au Tribunal de Grande Instance de Meaux. Référence : 9937132713.

**FINANCES PUBLIQUES**

Par décision du Tribunal de Grande Instance de MEAUX en date du 15/04/2016, la Directrice de la DNDI, domiciliée) 3 Avenue du Chemin de Presles, SAINT MAURICE (94410), a été nommée) curateur de la succession vacante de **Madame DUBOIS Françoise Veuve GUIONIN**, décédée) le 14/07/2015 à Couilly-Font-Aux-Dames (77). Référence: 9938004328/SG3. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE**

**Mlle LANDRIN Marion, Eleonore, Lucile**, née le 2 mai 1983 à PROVINS (77160), France, demeurant 3, avenue François de Pressensé à DAMMARIE LES LYS (77190), France, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de **PIAT**.

**Le bon réflexe, c'est Le Parisien**



**Publiez vos annonces de Délégation de Service Public dans Le Parisien**

Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise. Votre contact pour **vos annonces - 01 40 10 51 51** [marchespublies@teamedia.fr](http://marchespublies@teamedia.fr)

**Le Parisien**  
Officiellement habilité à faire paraître les annonces judiciaires et légales dans votre département